Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR
10 rue du Grand Pont
74270 FRANGY
Tél : 04.50.27.98.21
Mail : changezdair@yahoo.fr
www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €
Siret 804881365
Immat. Tourisme : IM074150004
N°Assurance RCP : MMA 145 632 275
Garantie financière Groupama : 1000715151/1

Chemin de Stevenson

15 – 21 Mai 2027



Points forts du séjour :

- Un chemin de légende qui traverse de belles campagnes du massif central entre d'immenses champs de volcans, de grandes espaces forestiers et les hauts plateaux de Lozère.

- Le charme et la dynamique de la randonnée itinérante où tout le monde avance dans le même sens.

- L'hébergement varié et sélectionné en gites et hôtels

Programme :

J 1 : Le Monastier

C'est un 22 septembre 1878 que Robert Lewis Stevenson, poète, écrivain, voyageur commence son périple de la «traversée des Cévennes ».
La première journée nous fait monter sur un joli plateau avant de rejoindre les berges de la Loire et le joli village du Goudet qu'un magnifique château rénové domine du sommet d'une colline. Nuit en gite à la ferme.





J 2 : Village et lac volcanique du Bouchet



Encore une petite étape : 15 km pour rejoindre le village du Bouchet.
Le village a bien changé depuis le passage de Stevenson mais l'ambiance auvergnate est bien présente.
Contrairement à lui, nous pourrons facilement nous rendre au fameux lac de cratère qui se trouve à 1.5 k du village grâce à de petites voitures à assistance électrique.
Ce lac à 800 000 ans d'histoire est un véritable écrin de verdure car entouré d'une belle forêt.

J 3 : Pradelles un des plus beaux villages de France

On quitte le Bouchet par de grandes cultures de lentilles car nous sommes en plein



dans la région productrice.
Un arrêt à Landos, une autre plateforme de cette céréale avant d'arriver au joli bourg classé de Pradelles, très riche en histoire avec de remparts, un château et de belles ruelles tortueuses.

J 4 : Margeride en Lozère

On change de région avec le passage à Langogne une autre belle ville de province, on arrive donc en Margeride célèbre pour ses collines, ses blocs de granit et ses grandes forêts de hêtres qui cachent parfois de vilaines bêtes comme celles du Gévaudan…
La lande faite de genets, de bruyères, de myrtilles est particulièrement belle à l'automne sur ces vastes espaces.

J 5 : Au bout du monde : Notre dame des Neiges

Une petite étape nous conduira en suivant la rivière du Brone à ce monastère de cisterciens disciples de St Bernard le patron des montagnards.
C'est un véritable havre de paix toujours bien vivant avec notamment

la production de vin et l'importation de Belgique d'une véritable bière trappiste.
Une magnifique étape incontournable sur ce chemin.



J 6 : Belle nature de lozère

Une étape plus courte de pleine nature avec une halte à l'arrivée près d'un viaduc ferroviaire dont les ouvriers partagèrent la chambre avec Stevenson il y à 140 ans.



J 7 : Les Monts Lozère

Pour la dernière journée on partira tôt pour se rendre sur les hauts plateaux des Monts Lozère, grandes étendues sauvages qui culminent à 1699 m.
Ça sera notre dernière étape et la première de le session suivante en 2028
Retour en fin de soirée sur St Julien



Renseignements supplémentaires :

Rdv : Vitam Park 74160 Neydens septembre à 8h ou sur place à midi.
3 h de route
Fin au Mt Lozère vers 16h et retour st Julien vers 22h (4h/4h30 de route)

Niveau : niveau moyen Temps de marche effective et kilomètres
J 1 : 3 h et 11 km
J 2 : 4h30 et 15 km + 1 h aller retour en voiturette électrique au lac
J 3 : 5h30 et 19 km
J 4 : 6h30 et 22 km
J 5 : 6h30 et 22 km
J 6 : 4h30 et 15 km
J 7 : 6h30 et 22 km

Encadrement : par un accompagnateur en montagne diplômé d'état
de l'équipe de Changez d'Air bon connaisseur du chemin.

Hébergement et repas :
N1 : chambre de 5 en gite (ou de 2 ou 3 en option)

N 2 : chambre de 5 en gite (ou de 2 ou 3 en option)
N 3 : chambre de 3 en hôtel (ou de 1 ou 2 en option)
N 4 : chambre de 5 en gite (ou de 1 ou 3 en option)
N 5 : au monastère : chambre de 2 ou de 5 selon disponibilité
N 6 : chambre de 4 personnes en gite (chambre individuelle ou de 2 en option)

Comme sur St Jacques de Compostelle, hébergement varié et sélectionné en gite, à l'hôtel ou à la ferme.
Les repas du soir seront pris en commun dans au restaurant ou à l'hôtel.
Pique nique à midi (prévoir boite à pique nique et couverts)

Portage des bagages :
Vos bagages seront transportés par taxi.
Prévoir un maximum de 10 kg dans une valise

Formalités :
Durant la randonnée, vous devez être en possession dans votre sac à dos de votre téléphone portable et des documents suivants.
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale
- Contact de votre assurance voyage
- Un peu d'argent en espèces et votre CB

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR :
Vêtements :
Les principes :
Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :
- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton.
Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.
Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- Chaussettes de marche

Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée.
Attention au coton pour les ampoules.

- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence shorts et/ou 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 pantalon de trekking ample et/ou short, pantacourt

Equipement pour la rando : sac & « fond de sac »

- 1 sac à dos de 30 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- 1 sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 paire de lunettes de soleil + Crème solaire + écran labial.
- 1 chapeau de soleil ou casquette, 1 foulard (l'idéal : le Puff)
- 1 bonnet + gant (toute l'année)
- 1 paire de guêtres ou mini guêtres selon saison (hiver/été)
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Papier toilette + 1 briquet.
- 1 lampe frontale.
- 1 couverture de survie.

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).

Equipement pour le séjour en général et la nuit :

- Sac à viande ou petit sac de couchage (couvertures fournies)

- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).

CHANGEZ D'AIR
10 rue du Grand Pont
74270 FRANGY
Tél : 04.50.27.98.21
Mail : changezdair@yahoo.fr
www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €
Siret 804881365
Immat. Tourisme : IM074150004
N°Assurance RCP : MMA 145 632 275
Garantie financière Groupama : 1000715151/1

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

Stevenson 15 – 21 Mai 2027

Page Contrat

Le programme et renseignements se trouvent en page 1 à 6 du document

Tarif : 1192 €

Comprenant l'encadrement montagne, l'organisation du voyage, le transport des bagages, la pension complète (hors boissons) du J1 au soir au J7 après le repas de midi

Options :

(Cochez les options désirés et rajouter le paiement à l'inscription)

- ☐ Participation aux frais de transport et du véhicule depuis et vers St Julien : 125 €
- ☐ Nuit en chambre de 2 ou 3 personnes J 1- 2- 3- 4 et 6 : 92 €
- ☐ Nuit en chambre individuelle J 1 - 3 - 4 et 6 + chambre de 2 ou 3 personnes J 2 : 185 €
- ☐ Assurance annulation : 3.7 % du total
- ☐ Assurance rapatriement : 25 €

Contrat à renvoyer daté et signé avec un acompte de 400 € + le paiement des options.
Le solde sera à payer au 15 avril

Pour payer par virement Iban : FR76 1810 6000 3296 7359 3216 866 changez d'air
Les éventuels frais de transferts bancaires sont à votre charge

Le programme pourra être modifié en fonction de la météo et du niveau du groupe.

En cas d'annulation de Changez d'Air, le client sera averti au plus tard 3 semaines avant la date de départ.
Aucun dédommagement autre qu'un remboursement des sommes versés ne pourra être demandé

Conditions de vente et d'annulation du client :
Voir les conditions de vente et d'annulation figurant ci dessous

Le signataire du contrat reconnait avoir pris connaissance du programme, de la fiche technique et des conditions tarifaires et d'annulation.

La souscription de l'assurance annulation proposée ou une assurance personnelle permet le **remboursement de la différence avec les sommes non remboursées par Changez d'Air.**
Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance.
Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance.

Mme Mr
Adresse :

Téléphone portable (pourra être utilisé pendant le circuit)

Mail :

Date :
Signature précédée de « bon pour accord »

CONDITIONS DE VENTES & D'ANNULATION

CHANGEZ D'AIR
10 Rue du grand pont 74270 FRANGY
Site Web : www.changezdair.com
Eurl au capital de 4000 €
Siret 804881365
Assurance RC MMA : MMA 107 482 250

Confirmation d'un dossier ou prestation :
1/Après acceptation de notre devis, le client s'engage à le renvoyer avec la mention manuscrite « bon pour accord », afin de confirmer la prestation demandée.
Un acompte d'environ sera à versé pour toute réservation et le solde après prestation (sauf pour les sommes inférieures à 250 €, le total sera à payer à la réservation)

2/ Le contrat lie le client à Changez d'Air, pour le respect du travail mis en œuvre et des conditions de mise en application de celui-ci.

3/Changez d'Air s'engage à fournir les prestations requises selon devis ou facture, dans un cadre légal d'activités de montagne encadrées par des professionnels diplômés d'état (Guide de Montagne, Accompagnateur en Montagne et Moniteur), conformément à la déontologie et la législation encadrant ces activités.

4/ Changez d'Air certifie l'exactitude et la conformité des diplômes des professionnels exerçants pour lui. Tous les professionnels dépendent du diplôme d'alpinisme, (les guides et les accompagnateurs en particulier) et sont à jours de leur recyclage obligatoire (tous les 6 ans sous l'égide de l'ENSA). Celui-ci leur confère le droit d'exercer contre rémunération selon les règles juridiques et sécuritaires qui encadrent la profession.

5/ Changez d'Air confirme et atteste être en possession de toutes les autorisations administratives et de garanties d'assurance pour l'exercice des activités proposées dans le cadre de sa structure (Syndicat Professionnel conduit par un directeur).

6/ Changez d'Air s'engage à fournir des prestations de qualité et s'engage à veiller à la sécurité de tous les participants, pour autant que l'équipement de chacun soit adapté aux activités de montagne. Pour la moyenne montagne été/hiver : bonnes chaussures de marche à semelle crantées, baskets ou chaussures de montagne. (Aucune chaussure de ville ne sera acceptée : chaussures en toiles, bottes ou chaussures ouvertes etc…)

-Concernant les sacs, seuls sont autorisés les sacs à dos de montagne, pour la sécurité et le confort des participants. En aucun cas les sacs de villes ou sacs à bandoulières seront acceptés.

6bis/ Si les clauses du §6, n'étaient pas respectées, le professionnel sera en droit de refuser la participation du client pour des raisons sécuritaires. La prestation ne sera alors pas assurée et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. .

7/Météo : proposant des activités de pleine nature en montagne, nous sommes tributaires les uns les autres des conditions météorologiques. A partir du moment où une prestation est confirmée par un client, nous contrôlons régulièrement la situation climatique. En cas d'incertitude découlant d'un phénomène perturbé (dépression), Changez d'Air suit jour par jour et heure par heure l'évolution.
Nous sommes et seront les seuls à prendre la décision de maintenir ou d'annuler* une prestation confirmée. Le client ne peut en aucun cas prendre par lui-même cette décision et de fait s'expose d'office aux conditions et aux pénalités d'annulation (Cf § 10 frais d'annulation). Nous avons en effet l'expérience, la connaissance de la montagne et en particulier celle de notre massif. Si nous jugeons que l'activité est réalisable (tjrs en relation avec la météo incertaine), elle sera alors assurée.

8/*Seule la pluie installée et persistante, les risques d'orage forts, le brouillard épais, les chutes de neige fortes avec risques d'avalanche peuvent justifier l'annulation d'une prestation, afin de ne pas compromettre le confort et la sécurité des clients et de celle des enfants en particulier.

9/Si Changez d'Air annule une prestation pour les raisons météorologiques (selon § 8), il le fera au plus tard la veille ou le matin même de la prestation. Le client est tenu informé régulièrement des différentes étapes qui conduiront à cette décision. Nous nous engageons alors à rembourser intégralement la prestation (si acompte ou solde versé avant la prestation), ou alors si le client le souhaite une date de remplacement sera alors proposée.

10/Conditions d'annulation
De l'inscription à 30 jours avant le départ, 25 % seront retenus par Changez d'Air
De 30 et 15 jours, 50 % du prix du séjour seront retenus.
De 14 à 9 jours, 70 % du prix du séjour seront retenus.
De 8 à 2 jours, 90 % du prix du séjour seront retenus.
Moins de 48h, 100 % du séjour seront retenus.

10 bis/ Conditions d'annulation couple ou duo
Si un couple ou un duo ont réservé une chambre twin ou double pour eux et que l'une des personnes venait à annuler, la différence entre chambre double et single sera à la charge de ce même personne
10 ter/ Conditions d'annulation groupe
Lors d'une journée ou un séjour organisé et réservé pour un groupe constitué, le tarif est fixé en fonction du nombre de personnes donnés lors de l'élaboration du projet. Si le nombre définitif venait à être modifié à la baisse plus de 30 jours avant le voyage, la part manquante sera à repartir entre les personnes inscrites.

11/Les écoles, les centres de loisirs et les centres de vacances : Concernant ces groupes, nous demandons (au même titre que vos organismes de tutelle) un minimum d'encadrants pour seconder le professionnel et assurer la sécurité des enfants. Le professionnel assure un transfert de responsabilité sur des animateurs, instituteurs ou parents, qui au final dépendent de lui seul. Ils se doivent aussi de faire respecter toutes les consignes.
-Sur le terrain il est le seul habilité à prendre toutes les décisions qui dépendent de la gestion du groupe et de sa sécurité.
-Le nombre de personnes autorisées (pour des questions de pratiques et d'assurance) est variable en fonction de l'activité réservée. Il sera précisé par téléphone dans un premier temps et communiqué sur le devis ou facture par ailleurs.

12/Changez d'Air confirme et atteste être en possession d'un agrément émanant de l'Education Nationale (vous référer à la liste des activités sportives de montagne couvertes par le rectorat www.education.gouv.fr).
Ce dernier est valable 5 ans et renouvelable au bout de cette période